



Guide explicatif à l'intention des éducatrices et éducateurs des milieux éducatifs à la petite enfance

Transition Petite enfance-Préscolaire **Passerelle vers l'école**

Buts de la démarche de transition :

- Favoriser l'échange entre les différents milieux de la petite enfance et les écoles du CSSRDN.
- Favoriser un passage harmonieux pour les familles entre les services offerts à la petite enfance et le milieu scolaire.
- Viser une continuité dans l'accompagnement auprès des enfants et de leur famille.

Buts de l'outil « Mon portrait » :

**L'outil s'inscrit dans une démarche qui fait appel à la collaboration et à la concertation entre les milieux de la petite enfance et les milieux scolaires. L'outil peut être celui fourni par le comité de transition, appelé « Mon portrait », ou tout autre outil servant à l'élaboration du portrait éducatif de l'enfant, tel que prescrit par le MFA. Nous recommandons l'utilisation du document « Mon portrait », qui répond aux exigences du MFA pour le portrait périodique.*

- Tracer un portrait global et descriptif de l'enfant.
- Communiquer tant les forces que les défis de l'enfant dans son développement global.
- Faciliter les échanges entre les parents et les intervenants des milieux fréquentés par l'enfant.
- Assurer la continuité des interventions dans la réponse aux besoins des familles.

Préoccupations pédagogiques :

- «Mon portrait» doit être compris et utilisé comme **un outil d'observation** de l'enfant dans son milieu éducatif. Favoriser l'action préventive en permettant :
 - d'identifier les besoins de l'enfant;
 - de miser sur les forces de l'enfant.
- Le dossier de transition s'inscrit dans une démarche qui fait appel à l'échange et à la collaboration **entre les parents, les milieux de la petite enfance et les milieux scolaires.**

Suite au verso



Comment utiliser le contenu du dossier de transition – Démarche proposée aux milieux éducatifs à la petite enfance pour 2026-2027



À l'automne (novembre)

- Prendre connaissance du code d'éthique pour appliquer la démarche de transition :
 - **Document 1**
- Informer les parents à l'aide du dépliant proposé :
 - **Document 2**

Entre novembre et janvier

- Informer la responsable de la passerelle dans votre milieu éducatif pour des enfants présentant des besoins particuliers, qui vous préoccupent pour leur entrée scolaire :
 - **Appel téléphonique**
 - **Annexes 1 ou 2 ou Document 5 (historique de vie en milieu éducatif à la petite enfance), au besoin**
- Pour tous les enfants qui entreront à l'école l'automne prochain, remplir le portrait pour le dossier éducatif de l'enfant en date du 15 décembre et obtenir l'autorisation parentale de le transmettre vers le milieu scolaire. Garder une copie de cette autorisation pour la seconde remise en juin.
 - **Document 3 (Autorisation parentale)**
 - **Document 4 (Mon portrait) ou tout portrait éducatif utilisé dans votre milieu**
 - *Le présenter aux parents et le faire signer.

Ajouter tout document pertinent dont la transmission a été autorisée par les parents (annexes, plan d'intervention, rapports professionnels, autres outils d'observation...).

Entre décembre et février

Remettre ces documents à la responsable de la passerelle dans votre milieu, qui les remettra au CSSRDN entre février et mars, avec une mise à jour verbale de l'évolution de la situation lors d'une rencontre planifiée, **AVANT LE 19 MARS 2027. La remise aux écoles se déroulera en avril.**

En mai

Remplir le portrait éducatif de l'enfant (selon l'outil choisi par votre milieu ou le document 4 « Mon portrait »).

Mai-Juin

Si nécessaire parce qu'une mise à jour des observations est pertinente pour le milieu scolaire, que des stratégies ont été mises en place et que vous souhaitez les partager à l'école, remettre le portrait à la responsable de la passerelle dans votre milieu éducatif, qui le remettra au CSSRDN, avec une copie agrafée de l'autorisation parentale préalablement signée par les parents **AVANT LE 18 JUIN 2027.**
Ajouter tout document jugé pertinent dont la transmission a été autorisée par les parents (annexes, plan d'intervention, rapports professionnels, autres outils d'observation...).



***Ne pas oublier d'inscrire le nom de l'école de bassin de l'enfant et les coordonnées de la famille. Merci !**

***Un dessin de l'enfant peut être joint au document 4 : Mon portrait.**